

## La COR est composée de 31 communes

Elle regroupe 50.591 habitants sur une superficie de 577 km<sup>2</sup>.



## 43 millions d'euros investis par la COR auprès de ses communes entre 2014 et 2019

Plus de 43 millions d'Euros, c'est le montant investi par la COR, en 5 années d'existence, sur le territoire de ses 34 communes (31 depuis le 1er janvier 2019 et la création de la Commune nouvelle de Vindry), soit un peu plus de 725euro par habitant.

Devenue Communauté d'agglomération au 1er janvier 2016, la COR a vu évoluer considérablement le champ de ses interventions. Au-delà des domaines traditionnels de la voirie et de l'assainissement, nos investissements sont aujourd'hui massifs dans la rénovation de l'habitat et les aménagements urbains, les énergies renouvelables, la mobilité, la culture...

Le domaine du développement économique, incluant l'agriculture et le commerce, reste toutefois le domaine privilégié des interventions de la communauté d'agglomération, avec un total de près de 11 millions d'euros d'investissements. En l'espace de 4 années, la COR et ses 31 communes se sont imposées comme les premiers

acteurs du développement économique et de la transition énergétique de l'ouest rhodanien. La mise en oeuvre du projet de territoire et la conclusion aujourd'hui d'une charte valant "pacte financier et fiscal de solidarité" au sens de l'article 1609 nonies C du CGI (\*) viennent couronner cette évolution des politiques communautaires en conformité avec la réglementation applicable aux communautés d'agglomération signataires d'un Contrat de ville.

Retrouvez le détail de ces interventions commune par commune dans le document ci-après :